

05/10/202331 (Par Geoffroy LANG, à Châlons-en-Champagne)

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 5 octobre 2023 (TecHopital) - L'ensemble des représentants de la gouvernance du centre hospitalier (CH) de Châlons-en-Champagne, aux côtés des directrices générales de l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est et du CHU de Reims, Virginie Cayré et Laetitia Micaelli-Flender, ont dévoilé le 29 septembre un projet de modernisation immobilière, sur les rails depuis 2019 mais en grande partie revu depuis la crise sanitaire et le Ségur investissement.



L'ensemble des représentants de la gouvernance du centre hospitalier (CH) Châlons-en-Champagne au côté des directrices générales de l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est et du CHU de Reims (©Ville de Châlons-en-Champagne)

"On ne va pas se raconter d'histoire, l'image de l'hôpital de Châlons n'est pas très bonne aujourd'hui", a reconnu sans ambages Benoist Apparu (DVD), maire de Châlons-en-Champagne et président du conseil de surveillance de l'établissement, lors de la conférence de presse donnée le 29 septembre au matin au sein du bâtiment administratif de l'hôpital.

L' élu a notamment relevé "un défaut majeur" obligeant à "repenser l'architecture des bâtiments et l'organisation des soins": sa "construction pavillonnaire très datée".

Après plusieurs années de gestation, le CH de Châlons-en-Champagne va pouvoir engager, à partir de 2026, une restauration immobilière pour optimiser son fonctionnement et moderniser ses infrastructures.

Cette opération, d'un montant global 66 millions d'euros (M€), sera scindée en deux tranches.

La première tranche, de 2026 à 2028, comprendra la création d'un bloc d'endoscopie (phase 1), une optimisation de la chirurgie (phase 2), l'extension du bâtiment maternité pour intégrer la pédiatrie et la néonatalogie et constituer un pôle femme-mère-enfant (FME, phase 3) et la création d'un nouveau bâtiment pour les soins critiques et des services de médecine (phase 4).

La seconde tranche, programmée entre 2028 et 2030, se composera d'une extension du nouveau bâtiment de médecine et de soins critiques et de la finalisation de la réhabilitation des blocs opératoires.

Le coût prévisionnel de la première tranche, de 40 M€, sera assumé par l'ARS à hauteur de 30 M€, conformément aux annonces faites en décembre 2021 dans le cadre du Ségur investissements, tandis que l'hôpital complètera ce financement par un emprunt de 10 M€.

La seconde tranche, de 26 M€, devrait être financée "principalement par de l'autofinancement" a indiqué Benoist Apparou, en expliquant que l'objectif était que la première tranche d'activité permette de développer suffisamment d'activité pour dégager une capacité d'autofinancement (CAF) suffisante pour cela, l'ARS s'étant engagée à combler le solde manquant.

L'envergure et le coût du prévisionnel du projet ont fluctué depuis cinq ans, oscillant entre 46 M€ en 2019 et 84 M€ en 2021.

"Tactiquement, on avait initialement décidé d'être sous une enveloppe de 50 M€" pour s'éviter un passage devant l'ex-comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins hospitaliers (Copermo), a expliqué Benoist Apparou, en ajoutant que le projet avait été revu à la hausse au moment du Ségur, avant d'être réajusté à un niveau finançable pour l'hôpital.

Une troisième tranche mise en stand-by

Une troisième tranche de travaux, d'un coût prévisionnel de 38 M€, pourrait être engagée ultérieurement pour rénover l'offre de réadaptation du CH de Châlons si la situation financière de l'établissement le permet.

"On va fortement développer l'activité d'endoscopie avec un passage de deux à trois salles neuves et bien dimensionnées", a ainsi pointé le directeur de l'hôpital, Hubert Asperge, en ajoutant que cette avancée allait également permettre de libérer une salle de bloc opératoire et conséquemment développer l'activité de chirurgie.

Cette opération a été conçue "pour améliorer les conditions de prise en charge des patients" tout comme "les conditions de travail des personnels", a fait valoir de son côté la directrice générale de l'ARS, Virginie Cayré.

Elle a expliqué que le temps qui s'était écoulé depuis les annonces du Ségur avait notamment été employé à déterminer comment dimensionner le futur établissement "pour qu'il réponde aux besoins de la population en proximité, et de la meilleure façon possible, en lien avec les autres établissements".

"On est à la fois sur une dynamique d'augmentation d'activité et d'une augmentation capacitaire pour un certain nombre de services", a mis en avant Hubert Asperge.

Dans le détail, les capacités du CH vont passer de 8 à 10 lits de réanimation, de 23 à 28 lits de médecine polyvalente et de court séjour gériatrique, et de 4 à 16 lits prévus pour le dispositif hôpital en tension (HET).

La restructuration immobilière de l'hôpital devrait également générer des économies, "tant sur le plan énergétique que sur le plan des organisations", a poursuivi le directeur.

"Regrouper sur un périmètre restreint l'ensemble des consultations de médecine va faciliter les consultations de spécialités et donc diminuer leur durée de séjour", a-t-il ajouté.

En conclusion, Benoist Apparou a souligné de son côté qu'avec les 26 M€ engagés pour la restructuration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), "c'est 92 M€ d'investissements [qui sont] portés par les différents partenaires pour l'ensemble du projet hospitalier sur Châlons".

Geoffroy Lang